

RAPPORT

SUIVI DU CONTROLE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE DE LA SEEG

24 JANVIER 2025



ABREVIATIONS

ARSEE	Agence de Régulation du Secteur de l'Eau potable et de l'Energie électrique
BT	Basse Tension
DSP	Délégation des Services Publics
MT	Moyenne Tension
NA	Non Applicable
PIAEPAL	Programme Intégré d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement de Libreville
SEEG	Société d'Energie et d'Eau du Gabon

SYNTHESE

L'Autorité de Régulation du Secteur de l'Eau potable et de l'Energie électrique (ARSEE) a diligenté, le 24 janvier 2025, une mission de suivi du contrôle des indicateurs de performance de la Société d'Energie et d'Eau du Gabon (SEEG).

L'objectif de cette mission était de s'assurer du respect des obligations de la SEEG. De façon spécifique, il s'agissait de faire le suivi des recommandations du précédent contrôle qui s'était déroulé du 8 au 9 février 2024.

Il ressort à ce jour, que le taux d'exécution des recommandations est de 0%. En effet, aucun calcul d'indicateurs ne nous a été présenté par le concessionnaire. Selon la SEEG, ce manquement serait dû aux difficultés liées à une réorganisation interne en cours.

En conséquence, la SEEG sous-performe.

La principale recommandation est le respect des dispositions de l'annexe 18.

Ainsi, le Régulateur préconise une nouvelle fois, l'application de l'article 74 de la convention de concession du 5 janvier 2022, relatif aux sanctions pécuniaires et pénalités.

Table des matières

ABREVIATIONS	1
SYNTHESE.....	2
INTRODUCTION	4
CONTEXTE	5
2. Suivi de la mise en œuvre des recommandations du précédent contrôle...	6
2.1 PARTIE EAU.....	6
2.2 PARTIE ELECTRICITE	8

INTRODUCTION

Conformément à l'**article 6 de la loi n°26/2010 du 27 juillet 2010 portant ratification de l'Ordonnance n° 019/PR/2010 du 25 février 2010 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Eau potable et de l'Energie électrique (ARSEE)**, l'Autorité de régulation a pour mission « de veiller à la qualité des services de l'eau potable et de l'énergie électrique ».

A cet effet, le Régulateur a effectué une mission de suivi du contrôle des indicateurs de performance de la Société d'Energie et d'Eau du Gabon (SEEG) le 24 janvier 2024.

L'objectif général de cette mission de contrôle était de s'assurer du respect par le concessionnaire des obligations de l'annexe 18 de la Délégation du Service Public (DSP) du 5 janvier 2022.

De façon spécifique, il s'agissait de faire le suivi des recommandations du précédent contrôle.

Le présent rapport de mission de contrôle comprend, outre la synthèse et l'introduction, deux parties à savoir :

- Contexte (Partie 1) ;
- Suivi de la mise en œuvre des recommandations du précédent contrôle (Partie 2) ;

CONTEXTE

En janvier 2022, l'Etat gabonais a procédé à la signature d'un contrat de concession du service public de production, de transport et de distribution d'eau potable et d'énergie électrique avec la SEEG pour une durée de 20 ans.

Cette Convention de Concession comprend des cahiers des charges et des annexes.

L'annexe 18 présente les indicateurs de performance et les pénalités associées.

En 2024, le Régulateur a effectué une mission de contrôle des indicateurs de performance de la SEEG et émis des recommandations.

La présente mission est un suivi du contrôle effectué précédemment.

2. Suivi de la mise en œuvre des recommandations du précédent contrôle.

2.1 PARTIE EAU

N°	Recommandations du précédent contrôle	Mise œuvre par SEEG		Observations
		Oui	Non	
1	Calcul du Taux de desserte eau potable		X	
2	Calcul du Rendement de Facturation		X	
3	Calcul de l'Indice linéaire de Pertes		NA	Cet indicateur est prévu être calculé après la livraison des travaux du PIAEPAL.
4	Calcul du Taux de réparation des fuites		X	
5	Calcul du Taux de Pertes non technique du réseau		X	
6	Calcul de l'Indice de réparation branchement		X	
7	Calcul de l'Indice de réparation de conduites principales		X	
8	Indice linéaire des volumes non comptés		X	
9	Calcul du Taux de conformité des analyses sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle de qualité au niveau microbiologie		X	
10	Calcul du Taux de conformité des analyses sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle de qualité au niveau physico – chimique		X	
11	Calcul du Taux de réalisation du plan de maintenance		X	
12	Suivi de remise en état des équipements concédés.		NA	Indicateur applicable après la réalisation de l'inventaire comptable et physique des biens de retour.
13	Calcul du Taux de développement des compétences dans les métiers de l'eau		X	
14	Calcul du Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	.	X	

Tableau récapitulatif partie eau :

Nombre total des indicateurs	14
Nombre d'indicateurs calculables	12
Nombre d'indicateurs calculés	0
Taux de respect des recommandations	0%

Le taux de respect des recommandations du précédent contrôle est de 0% en raison, selon la SEEG, d'une réorganisation interne.

Recommandations	Coûts	Délais
Produire les indicateurs de performance	0 FCFA	31/01/2025

2.2 PARTIE ELECTRICITE

N°	Recommandations du précédent contrôle	Mise en œuvre par SEEG		Observations
		oui	non	
1	Calcul <ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux d'Accès à l'électricité ▪ Taux d'Accès à l'électricité en zones rurales ▪ Taux d'Accès à l'électricité en zones péri urbaines 		X	
2	Calcul de la Durée moyenne mensuelle des interruptions de service	.	X	
3	Calcul de la Fréquence des interruptions sur le réseau BT sur un mois		NA	La valeur cible et celle de référence n'ont pas encore été fixées dans l'annexe 18.
3 bis	Calcul de l'Energie non distribuée par mois		NA	
4	Calcul du rendement de facturation		X	
5	Calcul du Rendement des réseaux	.	X	
6	Calcul du Taux de disponibilité des Centrales hydroélectriques, des Centrales thermiques gaz et gazole		X	
7	Calcul du Taux de réalisation du plan de maintenance	.	X	
8	Suivi de remise en état des équipements concédés.		NA	Indicateur applicable après la réalisation de l'inventaire comptable et physique des biens de retour.
9	Calcul du Délai de remplacement des postes de transformation MT/BT défectueux		X	
10	Calcul du Taux de poste de transformation MT/BT en contrainte		X	
11	Calcul du Taux de couverture géographique		X	
12	Calcul du Taux de développement des compétences dans les métiers de l'électricité		X	

Tableau Récapitulatif partie électricité :

Nombre total des indicateurs	12
Nombre d'indicateurs calculables	10
Nombre d'indicateurs calculés	0
Taux de respect des recommandations	0%

Le taux de respect des recommandations du précédent contrôle est de 0% en raison, selon la SEEG, d'une réorganisation interne.

Recommandations	Coûts	Délais
Produire les indicateurs de performance	0 FCFA	31/01/2025